

PLEUDIHEN

Village



28/08/2015 n°1810

www.pleudihen.fr

**C'est la RENTREE !
Mardi 1er septembre**



Cantine scolaire

Attention changement d'organisation

Votre enfant mange à la cantine, vous devez remplir le formulaire de renseignements 2015-2016 et indiquer ses jours de présence. L'inscription est valable pour l'année scolaire. Le prix du repas est de 3.20€.

Ecole publique

Dernières inscriptions le 29 août de 10h à 12h à l'école auprès de Mme BOURRET Alexandra (directrice). Les demandes seront ensuite à effectuer à la Mairie, muni du livret de famille.

Ecole Notre Dame

Vous pouvez contacter la directrice pour tout renseignement concernant les inscriptions. Informations pratiques :
- horaires : 8h45-11h45 et 13h-16h15
- contact : 02.96.83.35.43, eco22.nd.pleudihen@eco.ecbretagne.org

Accueil de loisirs municipal

Ouverture :

vacances scolaires : Toussaint, Hiver, Printemps

Mercredis scolaires (avec ou sans repas)
Si avec repas, prise en charge tout de suite après l'école.

Inscription le vendredi au plus tard pour le mercredi qui suit. Renseignement José Escanez (02.96.83.20.20 ; 06.68.19.26.42 ou pleudihen.jeunesse@orange.fr



Garderie par tranche horaire

Quotient familial (QF)	
QF de 0€ à 400€	1,00 €
QF de 401€ à 600€	1,10 €
QF de 601€ à 800€	1,15 €
QF de 801€ à 1100€	1,20 €
QF supérieur à 1100€	1,30 €

Transport scolaire départemental

Réinscription possible par internet sur le site www.cotesdarmor.fr, rubrique services en ligne.



Transport scolaire communal (inscription en mairie)

Transport scolaire	Transport scolaire	Transport scolaire	Transport scolaire
année 2015/2016	occasionnel jour	semaine 2 fois / j	semaine 1 fois/j
1er enfant	2,20 €	9,50 €	5,70 €
2ème enfant	1,30 €	5,70 €	3,60 €
3ème enfant	1,00 €	3,80 €	2,40 €

Facturation possible au trimestre : Trimestre = (tarif semaine x nb de semaines) - 10%

FORUM ASSOCIATIF

Le forum des associations aura lieu le **VENDREDI 4 SEPTEMBRE** prochain, de 17h à 21h, à la salle des fêtes (extension).

BANQUET des AINES - Comme chaque année, la municipalité est heureuse d'offrir un moment de convivialité aux aînés de la commune à l'occasion d'un traditionnel banquet qui aura lieu le **SAMEDI 26 SEPTEMBRE à 12h, à la salle des fêtes de Pleudihen**. Toutes celles et tous ceux qui ont plus de 65 ans sont invités gratuitement par la commune. Une participation de 15€ sera demandée aux autres accompagnants. Inscription jusqu'au jeudi 24 septembre en mairie.

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)
Médecin : 15
Pharmacie : 3237
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64
Cabinet infirmier : 31 rue de Saint-Malo 02.96.88.28.57

CENTRE CULTUREL

✓ **BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55**

Mardi 9h-12h
Mercredi 9h-12h 14h-18h
Jeudi 14h-18h
Vendredi 9h30-12h
Samedi 9h30-12h30

EXPOSITION : Tableaux en demi-coque par M. Yvon LACOHE

TRI SELECTIF - Prochain ramassage des sacs jaunes dans les villages : **mardi 8 septembre**.

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

Au cours de la "Grande Guerre", Soixante-

quatre (64) Pleudihennais (à notre connaissance) ont été décorés de la "Croix de Guerre" (certains avec une ou plusieurs citations / 36 connues, au titre des Régiments, brigades, divisions, corps d'armées et armées). Que savons-nous de cette décoration majeure qui récompense les actes de "bravoure" de nos soldats ??? Extrait du périodique "Terre Information Magazine" de février 2015:

Histoire de "La Croix de Guerre".

Fin 1914, l'armée française déplore déjà plus de 300 000 tués au combat. "Avec un peuple vibrant et émotif comme le nôtre, on ferait des prodiges si l'on cultivait son moral, écrit un officier dans une lettre conservée par l'association nationale des Croix de Guerre et de la Médaille Militaire. Napoléon faisait des héros avec des bouts de rubans. Faisons de même car les nôtres valent bien les siens. Notre modeste "pioupiou" (soldat) a vu aujourd'hui plus de combats et des plus terribles que les grenadiers de la vieille garde."

Parmi les citations pour actes de bravoure, seules celles décernées à l'ordre de l'armée sont publiées au Journal Officiel et souvent accompagnées de l'attribution de la Légion d'Honneur ou de la Médaille Militaire. Il manque pour les autres, un signe distinctif qui permettrait aux chefs de décorer leurs plus braves soldats sur les lieux même des combats.

L'idée d'une décoration spécifique, qui pourrait être portée par les militaires ayant été cités pour leur conduite au feu, est lancée par le général Victor René BOËLLE, commandant le 4ème corps d'armée alors qu'il reçoit, sur le front de la Somme, une des premières visites de parlementaires. Le sénateur Ernest CAUVIN pose officiellement la question au Palais du Luxembourg début novembre 1914, en proposant l'octroi d'une médaille en bronze.

Mais le ministre de la Guerre, Alexandre MILLERAND, y est opposé notamment pour des raisons budgétaires. Maurice BARRES, célèbre écrivain, homme politique et journaliste, lance alors une campagne de presse en déclarant: "Je veux que nous, nos fils, nos petits-fils, nous puissions jusqu'à la mort regarder, aimer, respecter les héros de 1914." Le très populaire Lieutenant-Colonel Emile DRIANT, ancien officier d'active devenu député et romancier à succès, soutient lui-même, devant l'assemblée nationale, le rapport de la commission de l'armée. Après d'âpres discussions, la loi est votée le 2 avril 1915.

Au dernier moment, on hésite sur la forme de la médaille, certains suggérant une étoile par opposition à la croix de fer distribuée chez l'ennemi. Le sculpteur Paul-Albert Bartholomé réalise le modèle définitif tandis que le Sénat adopte le ruban vert strié de 7 rayures rouges.

Décoration "INDIVIDUELLE et COLLECTIVE":

Le décret présidentiel dispose que la médaille sera attribuée à tous les militaires français ou étrangers "cités". Le niveau de la citation (régiment, brigade, division, corps d'armée et, armée) sera différencié sur le ruban par une "PALME", ou par une "ETOILE" (bronze, argent ou vermeil). Sur les huit millions de Français mobilisés entre 1914 et 1918, environ 1,2 millions seront décorés de la Croix de Guerre, avec un total de 2,065 millions de citations dont 60 000 à l'ordre de l'armée. Parmi elles, celle du soldat Degeuze du 72ème régiment d'infanterie (72ème R.I.): "A pansé plusieurs de ses camarades sous le feu de l'ennemi. Blessé ensuite grièvement à la tête, il a continué à tirer ses cartouches et, bien qu'aveuglé par le sang, est parti avec ses camarades pour la charge à la baïonnette. Egaré après l'assaut, a réussi en rampant trois-cents mètres, à regagner à tâtons les lignes françaises, sans avoir abandonné son fusil. N'a pu être pansé que trente heures après sa blessure et s'est alors rendu compte qu'il avait perdu les deux yeux".

Enfin, à partir de 1917, des unités militaires ainsi que des villes martyres, des villages entièrement détruits ou des cités ayant résisté héroïquement ont été décoré(e)s de "la Croix de Guerre à titre collectif".

Depuis lors, la Croix de Guerre 1939-1945 a été décernée pendant la seconde guerre mondiale, dans les mêmes conditions que celles de 1914-1918. La Croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieures est créée en 1921 et récompensera surtout les combattants du Maroc et du Levant avant la deuxième guerre mondiale, puis essentiellement ceux d'Indochine après 1945. La croix de la Valeur Militaire, appelée initialement médaille de la Valeur Militaire, est créée en 1956 pour les campagnes d'Afrique du Nord, alors considérées comme des opérations de "maintien de l'ordre". Elle continue à être décernée pour de nombreux faits d'armes en opérations extérieures et, depuis 2011, elle peut être attribuée au personnel civil et militaire étranger ainsi qu'aux unités françaises et étrangères.

Le comité de rédaction: I.Malabeux et J.Reungoat.

STADE PLEUDIHANNAIS - Ecole de football U6 à U13, enfants nés de 2003 à 2010: Reprise de l'entraînement samedi 5 septembre 2015 de 10h à 11h30.

Dimanche 30 août: Rubrique Coupe de France- 2ème tour. Seniors A (DRH) se déplacent à l'US Lanvally Foot 1 (D1) à 15h. Challenge de District - Seniors B (D1) se déplacent à l'As Bobital 2 (D3) à 15h.

REPAS de VILLAGES

LA CHAPELLE FLEURIE - samedi 5 sept, à partir de 19h. Renseignements au point info du village. Inscriptions: Mme Harrouard ☎ 02.96.83.30.63; Mme Le Filleul ☎ 02.96.83.27.33; Mme Marcel ☎ 02.96.83.25.90

VILLAGE DES BAS CHAMPS - Samedi 5 sept à partir de 12h30 devant chez M. et Mme BOUGAULT face à la Rance. Inscriptions: Mme DEVAUX Renée ☎ 02.96.83.23.82; Mme HAMON Jeanine ☎ 02.96.83.36.43.

AMIS du VAL HERVELIN - samedi 5 sept à partir de 12h30 chez Gilles Guitton et Nadine Ramaré. Nous vous attendons très nombreux. Renseignements: Sylvie Brignon au 02.96.88.20.99

LA SALICORNE - L'association invite les habitants des villages des Villes Morvues, la Gravelle, la Ville Ger et autres maisons autour, à un repas chez Dominique et Pierre CHOUIN au 44 de la Gravelle, le dimanche 6 sept, 12h. Association fournit: l'apéritif et le barbecue aux intéressés. Chacun apporte son pique-nique. Nous partagerons les desserts... et les jeux pour les intéressés. Pierre Chouin ☎ 02.96.83.33.43 ou chouin.pierre@yahoo.fr

SOLEIL et SOURIRE - Prochaine rencontre: mardi 1er sept à 14h30 - salle des associations de la bibliothèque à Pleudihen.

SOCIETE CHASSE PLEUDIHEN

➤ Samedis 5 et 11 sept: battue aux nuisibles. Délivrance des cartes de 7h à 7h45 chez M. DENOVAL André - 38 rue de Saint Malo. Inscription au 06.74.10.18.49. Tout participant à la battue devra avoir: carte de sociétaire et d'actionnaire, gilet fluo orange, trompe de chasse, permis et assurance obligatoires.
➤ Délivrance des cartes pour les personnes ne participant aux battues: vendredi 18 septembre, de 18h à 19h - salle Beaumarchais pour ouverture générale le 20 septembre à 8h30.

PALET PLEUDIHENNAIS - Samedi 12 sept- CONCOURS: Matinée 9h - 2 joueurs - 2 palets / Après-midi: 14h - 2 joueurs - 4 palets. Préau derrière la salle des fêtes. Restauration rapide.

CLUB DES AINES

➤ Croisière « Splendeurs des Fjords de Norvège » du samedi 4 au samedi 11 juin 2016. Départ de Pleudihen pour embarquer à Calais avec Croisières de France: découverte des fjords de Stavanger, Hellesylt, Geiranger, Flam et Bergen. Inscription impérativement avant le 8 sept auprès de Mme DUFEIL Jeannine au 02.96.83.24.70.

➤ Reprise des cours de GYMNASTIQUE DOUCE, le jeudi 17 sept. à 10h30 - salle de danse, rue du val d'Orient.

Rallye des Amis du Patrimoine - Dimanche 13 sept, l'association organise un rallye découverte de notre région, ouvert à tous que vous soyez membre de l'association ou non. RDV à 9h - salle Beaumarchais muni de vos cartes routières, de vos guides et aussi de crayons de couleur. N'oubliez pas votre pique-nique pour le midi. Retour prévu vers 17h30 - salle Beaumarchais. Pour une bonne organisation inscription souhaitée auprès de Pierre CHOUIN au 02.96.83.33.43 avant le 11 sept. - Participation de 5€ par équipage.